SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 JUIN 2023

<u>PRÉSENTS</u>: Mmes et Mrs Patricia MOMPER- Maire – Jean-Claude FELD – Kathie JUNG - Jean-Pierre LESER - Félicia DI SALVO - Adjoints - Guy ALBRECH - Joëlle BECK - Denis HESSE - Aurore HOLZER - Alfred KELLER - Frédéric LEDIG - Perrine MEGEL - Dominique MEYER -

PROCURATIONS: Mme Virginie FELD - Mr Julien PYTKIEWICZ -



A la demande de Mme le Maire, le Conseil Municipal, à 14 voix pour, 1 abstention, se prononce sur le vote à bulletin secret de l'unique point inscrit à l'ordre du jour : Projet éolien

1. PROJET EOLIEN

Madame le Maire expose aux membres du Conseil :

Vu les éléments présentés ainsi que des documents remis par Iberdrola et Total Energie dont chaque membre a pu prendre connaissance

Pour les motifs suivants concernant le projet éolien du « Hungerbach »

- Vu le non-respect du cahier des charges concernant l'implantation de 3 éoliennes à Rouhling, 2 à lppling, 2 à Hundling,
- Vu la synthèse du rapport environnemental démontrant un enjeu fort sur la faune et la flore et le nombre de mesures de compensation
- Vu l'absence d'information sur le passage des camions et des chemins utilisés
- Vu l'absence d'information sur le passage des câbles et la localisation du ou des postes de livraison
- Vu la proximité des habitations (moins de 650 m)
- Vu la mise en Place du Plan Local d'Urbanisme en cours avec zone de construction proche des éoliennes qui réduirait à 620 m
- Vu le retour financier pour la commune de Hundling
- Vu le manque de transparence concernant l'acquisition foncière
- Vu l'insistance pour avoir les photomontages
- Vu le manque de certitude concernant l'entretien des chemins et la somme allouée
- Vu la concertation citoyenne mise en place par la commune et le retour défavorable soit 92 % des suffrages exprimés
- Vu les remarques inscrites sur le cahier mis en place à la mairie à destination des riverains

- Vu les contraintes techniques en place (Faisceau Hertzien, gaz, terrain vallonné, forêt moins de 1 Km100)
- Vu le nombre de nids de Milan dans un rayon de de 2kms idem pour les chiroptères
- Vu le manque d'information concernant l'emprise des éoliennes sur la zone de chasse alors que nous avons débuté la procédure de renouvellement des baux de chasse
- Vu que nous sommes en zone rurale et que nos terres, nos champs, sont un atout qu'il faut protéger, défendre, soutenir et non pas polluer en surface, en sous-sol ou visuellement. Il nous faut réduire nos zones de construction au profit du ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Ceci entraine une grosse incompréhension

Après avoir délibéré et voté à bulletin secret, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce CONTRE l'implantation d'éoliennes sur le ban de Hundling.

MOMPER Patricia	
FELD Jean-Claude	
JUNG Kathie	
LESER Jean-Pierre	
DI SALVO Félicia	
ALBRECH Guy	
BECK Joëlle	
FELD Virginie	
HESSE Denis	
HOLZER Aurore	
KELLER Alfred	

COMMUNE DE HUNDLING Séance du C.M. du 13.06.2023

LEDIG Frédéric	
MEGEL Perrine	
MEYER Dominique	
PYTKIEWICZ Julien	